



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

NOUS, SALARIÉS, PAYONS LES MAUVAIS CHOIX DE DELPHINE ERNOTTE

Ne nous y trompons pas, la série noire qui percutte actuellement France Télévisions, entame sa crédibilité, son avenir et donc le nôtre, ne vient pas de nulle part.

Il est le résultat de choix, opérés, parfois longtemps avant, par notre Présidente.

Nous vous proposons d'en détailler plusieurs aspects. Ce sont les enjeux des élections professionnelles qui se tiennent ces jours prochains. C'est un constat que nous partageons, nous candidats de la liste ASAP - CGC au siège et en Régions.

COMMENÇONS PAR LA SITUATION FINANCIÈRE À FRANCE TV.

1. UNE PRIVATISATION RAMPANTE qui coûte cher.

Sous des prétextes de moderniser, de basculer dans l'ère numérique, depuis 10 ans, on nous fait croire que « faire faire par le privé », ce que nous pouvons/devrions faire nous-même, est plus efficace et finalement moins cher. Dans le domaine du numérique, chacun a pu voir se multiplier les contrats de consultants privés et de salariés détachés. À tel point qu'on ne sait parfois plus qui est de France TV et qui est « extérieur ». Ces salariés qui sont avec nous, sans être des nôtres, sont facturés en moyenne 600€ à 800€/j à France TV quand ils perçoivent en brut en 200€ et 300€/j, parfois sous statut d'autoentrepreneur. La différence ? Les charges et la marge de l'entreprise prestataire qui a une action transparente. Avantage pour France TV, on affiche moins d'ETP. Pour cela il faut payer deux à trois fois le coût réel du salarié. **Où est la bonne gestion ?**

2. MEDIAWAN

Première société de production française (à capitaux majoritairement étrangers) est quasiment propriétaire de France 5, via ses différentes émissions quotidiennes (les C...) et prestataire N°1 des programmes de France TV. Le contrat est un secret industriel mais il est estimé à 300M€, soit 1/3 du budget annuel des programmes ! Le tout en grande partie donc, pour des émissions pérennes, que France TV pourrait produire en interne, sans la marge d'un groupe avec des objectifs financiers. **Où est la bonne gestion ?**

3. FRANCE TV STUDIO

Filiale privée créée par France TV, qui devait attaquer la concurrence privée, rapporter des contrats et donc du cash au groupe France TV mais qui récupère des émissions et programmes qui sortent de France TV et ne rapportent pas d'argent. Ceci sans aucun contrôle financier et social. **Où est la bonne gestion ?**

4. SALTO

Le « Netflix à la française » selon D. Ernotte, devait concurrencer les GAFA's. Il suffisait de passer deux coups de fils à des gens du secteur pour qu'ils vous disent ce qu'ils nous ont dit à l'époque : « FTV, TF1, M6 réunis n'ont pas ensemble, le 1/4 des moyens nécessaires, des développeurs, pour mettre au point une telle plateforme et produire autant de programmes ». SALTO, une escroquerie télévisuelle mais qui a permis à la Présidente de France TV d'obtenir les bonnes grâces du privé avant sa réélection, pour ensuite enterrer doucement ce projet. Perte sèche: 60 à 80 M€. Pour France TV seule, puisque TF1 et M6 n'ont pratiquement rien investit en cash dans l'affaire. Un scandale ! **Où est la bonne gestion ?**

5. LA REFACTURATION INTERNE

Le bonneteau où ce sont toujours les salariés les perdants. Par des paramètres que seule la Direction maîtrise et impose à ses services, France TV rapproche de plus en plus le coût d'un salarié interne en CDI ou CDD, à celui d'un prestataire privé. 500 à 600€ environ en refacturation interne contre 650 à 850€/j chez Waymel ou autre. On incite ainsi, par exemple à la rédaction des sports à tourner de plus en plus avec des moyens extérieurs quand parfois une dizaine de JRI stationnent en « perm ». La fabrique revoit parfois, « en fonction du chantier », ses coûts de refacturation interne à la hausse, pour « amortir le sous-emploi »! Conséquence ? On est, en interne, encore moins tenté d'employer La Fabrique. Il sera facile de dire qu'elle coûte plus cher que le privé. On voit quel avenir cela lui réserve. **Où est la bonne gestion ?**

Pour quel résultat ? Un déficit structurel pointé par la Cour des Comptes et le capital social de France TV entamé de 60M€ (tiens, tiens). Une situation encore jamais vue.

Ernotte a fait plusieurs emprunts pour un montant estimé de 70M€ pour pallier les mauvais résultats, sachant que celui de 50 millions d'euros auprès de l'Agence France Trésor n'a pas été accepté.

Il ne s'agit pas ici de nier la responsabilité de l'État, ni le coût de l'inflation. Nous pointons juste ici des choix de gestion interne qui s'avèrent être des erreurs puis des fautes jamais sanctionnées.

Delphine Ernotte va-t-elle remettre en cause son modèle de gestion dépassé ? Non.

Qui va payer ? Nous. Renégociation à la baisse des conventions collectives, et sans doute un plan social avec 150M€ d'économies dans les tuyaux pour 2026.

Depuis 10 ans le SNPCA-CGC est le seul syndicat à avoir analysé et à s'opposer, **EN JUSTICE**, à ce gaspillage des deniers publics (plusieurs plaintes au pénal, dont par exemple celle dite « des chambres du Majestic de Cannes »).

**AU SIÈGE ET EN RÉGIONS, LA LISTE D'OUVERTURE ASAP-CGC
(Association Syndicale de l'Audiovisuel CGC)
EST LA SEULE QUI LUTTERA POUR NOUS TOUS ET NOTRE AVENIR.**

VOTEZ ASAP- CGC

FTV, le 24/10/2025